



**TOUT SUR
VOTRE SÉJOUR**



HEURES DE VISITE

Les visites sont autorisées le matin de 12H à 14H, et le soir de 17 H à 20 H.

Le Week-end et les Jours Fériés de 11H – 14H le matin, et de 16 H 30 – 20 H le soir.

Vos parents, proches et amis sont les bienvenus. Ils devront cependant respecter les horaires de visites.

Pas de restriction horaire pour le Papa.

SERVICE DE REPAS

Les repas sont préparés par un service traiteur. Une vigilance sur l'alimentation et les repas des patients hospitalisés sont assurés. Il est interdit d'apporter des repas extérieurs. Merci de prévenir vos proches, si nécessaire.

PETIT DÉJEUNER.....08H00 - 08H30

DÉJEUNER.....12H30 - 13H30

COLLATION.....16H00

DÎNER.....18H00 - 18H45



PETITS PLUS

La télévision, le téléphone sont à votre disposition.

Des services annexes vous sont proposés suite à votre accouchement tels que : **Massage post natal,**

Séances d'ostéopathie , Conseils en nutrition,

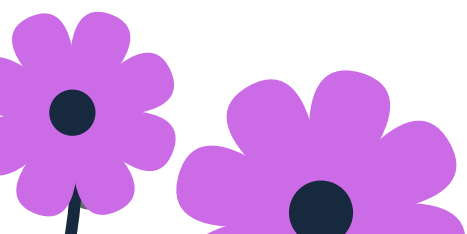
Séances de rééducation périnéale.

Appelez à l'accueil pour plus d'informations ou pour prendre RDV.



NURSERIE

La nurserie est conçue pour que votre bébé soit en sécurité. Il est constamment sous les yeux et à portée de main du personnel médical, avec une surveillance continue et des soins adaptés.



ALLAITEMENT

Sages Femmes et infirmières seront présentes pendant votre séjour, pour vous accompagner dans votre allaitement : la mise au sein, les bonnes positions pour allaiter, le rythme de bébé, la durée des tétées....

SOINS DE BEBE

Vous avez la possibilité de participer aux soins de votre bébé sur demande et sous réserve de la disponibilité d'une infirmière. Elles seront là pour vous conseiller, vous guider, et répondre à toutes vos questions.



SORTIE

Votre sortie est décidée par le médecin ou la sage-femme qui vous a suivi. Un bon de sortie vous sera remis.

Si vous demandez une sortie anticipée, il vous faudra une autorisation du médecin responsable.

A la sortie, il y a quelques formalités administratives qui consistent à récupérer certains documents et vous acquitter des frais d'hospitalisation.

Si vous n'avez aucune assurance maladie, ni IPM, vous devrez régler la totalité des soins en espèces, dont :

- Les frais d'hospitalisation qui dépendent des actes qui ont été effectués pendant votre séjour
- L'hébergement avec un forfait journalier
- Si un traitement ou des soins sont nécessaires après votre sortie, une ordonnance vous sera remise.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Il est important pour nous de savoir si vous êtes satisfait(e) ou non. Améliorer votre prise en charge, mieux répondre à vos attentes tels sont les objectifs de nos équipes. Nous vous remercions alors de bien vouloir consacrer quelques instants à notre questionnaire de satisfaction qui vous sera remis par l'une de nos sages-femmes et de le remettre au personnel de l'accueil.

Des urnes sont également à votre disposition en cas de réclamation.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

ACCUEIL..... 100

NURSERIE 110

SAGE-FEMME DE GARDE..... 143

*L'équipe de la clinique vous souhaite
un agréable séjour*



7j/7 et 24H/24



www.nest.sn



contact@nest.sn



Nest-Clinique-Plateau Médical

**Likez notre page
pour suivre nos actualités!
N'hésitez pas à laissez nous vos avis!**

